



# COMMISSION PERMANENTE DES MARCHÉS

**Séance du 30 septembre 2004**

**Perspectives d'équilibre du marché européen de la matière grasse  
dans l'Union européenne à l'horizon 2010**



## Les objectifs de l'étude

Les accords de Luxembourg de juin 2003 introduisent une baisse des prix d'intervention du beurre de 25 % au terme de la réforme en 2008, avec un risque important de suppression de l'aide intérieure à l'écoulement du beurre par les industries dans le cadre du règlement beurre "pâtissier-glacier", comme la Commission semble l'avoir déjà anticipé dans ses perspectives budgétaires à moyen terme pour le secteur laitier. D'ailleurs, elle a déjà procédé au cours du premier semestre 2004 à des baisses de cette aide en anticipation de la première réduction du prix d'intervention au 1<sup>er</sup> juillet.

De plus, les négociations à l'OMC devraient aboutir à terme à une plus grande ouverture des marchés. Les droits de douane actuels sont particulièrement élevés pour le beurre et protègent le marché intérieur, avec une marge parfois restreinte selon les cours mondiaux et la parité €, \$, comme en milieu d'année 2003. Dans la perspective d'une suppression des restitutions, les exportations subventionnées seront dans les années qui viennent soumises à de plus fortes contraintes. Or, les exportations de beurre sont de loin les plus fortement dépendantes des restitutions.

La réforme prévoit également de limiter les achats de beurre à l'intervention publique (à 90 % du prix d'intervention) à 30 000 tonnes à l'horizon 2008, ce qui impliquera, si les surplus de production s'avèrent plus importants que cela, une baisse du prix de marché du beurre supérieure à 25 %, d'autant que la période d'achat est limitée du 1<sup>er</sup> mars au 31 août de chaque année.

Il est donc apparu important de mener une étude sur les conséquences que pourrait avoir la réforme en terme d'équilibre de marché, notamment de la matière grasse.

Il s'agit plus précisément de dégager les risques de déséquilibre du marché de la matière grasse à l'horizon 2010, en formulant différentes hypothèses pour l'Union européenne relatives à la production, la consommation, les importations et les exportations de différents produits laitiers.

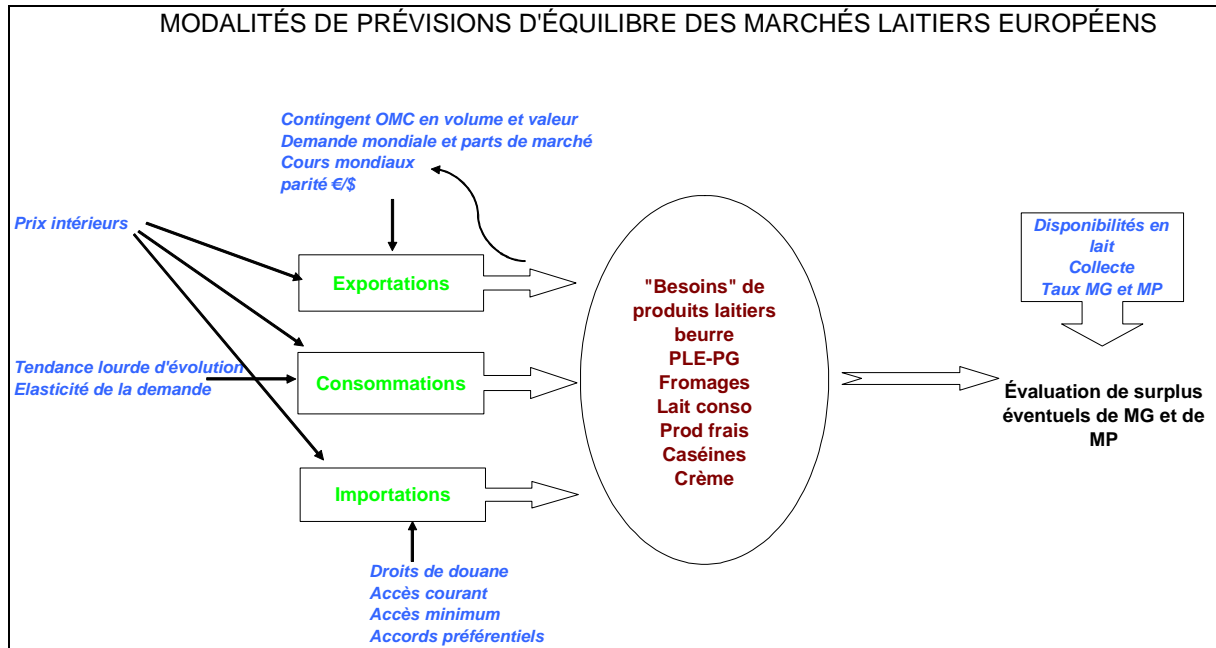
## Principales conclusions

**Cette étude conclut à un risque important de déséquilibre du marché de la matière grasse, notamment sur la période 2006-2010, en raison essentiellement de l'évolution défavorable de la consommation de beurre, du développement des produits allégés en matière grasse, ainsi que des augmentations de quota programmées en 2006-2008 et des futurs engagements à conclure à l'OMC. En revanche, l'impact de l'élargissement devrait être limité.**

Les résultats de ces simulations contribuent à l'identification des facteurs clés de l'évolution des marchés et à mesurer leur impact potentiel. Ils diffèrent sensiblement des dernières perspectives d'évolution des marchés établies par la Commission européenne qui table plutôt sur des marchés des produits laitiers équilibrés à moyen terme.

## Les outils utilisés

L'ONILAIT a utilisé son module de calculs de prévisions d'équilibre de marché mis en place en 2002 pour tester les différents scénarios de réforme de la PAC, dont les principes de fonctionnement peuvent être synthétisés par le schéma ci-dessous.



Dans un premier temps, les calculs seront effectués pour l'UE à 15, les 10 nouveaux États membres étant par la suite introduits dans les calculs.

A partir d'une année de référence, très proche de la réalité des dernières années, des hypothèses d'évolution sont formulées pour tous les paramètres (en italique sur le schéma) permettant de chiffrer les évolutions de la consommation, des exportations et des importations, d'en déduire des "besoins" (consommations + exportations - importations) pour chaque type de produit laitier, traduits en besoins de matière grasse (MG) et de matière protéique (MP) par le biais de coefficients techniques.

Ces besoins sont comparés aux disponibilités (avec des hypothèses d'évolution de la collecte en volume et en matière utile), permettant de chiffrer les éventuels excédents de MG et de MP, convertis en beurre et en poudre de lait écrémé.

## Les hypothèses de base

### *Disponibilités en lait*

**La collecte** s'ajuste sur les quotas laitiers. Elle diminue donc en 2004-2005 par rapport à la base de calcul avant d'augmenter à partir de 2006 dans les mêmes proportions que les augmentations de quotas prévues dans les accords de Luxembourg.

**Les teneurs en MG** (en MP) restent stables. Si la teneur en MG augmentait, la collecte brute devrait diminuer dans des proportions permettant à la collecte corrigée de rester stable puisqu'on suppose que les quotas sont respectés.

Ces hypothèses diffèrent assez peu de celles retenues par la Commission. Celle-ci ne prend en effet en compte qu'une hausse de la collecte brute de 1,2 million de tonnes avec l'augmentation des quotas (pour une augmentation de quotas de 1,5), mais prend en considération une hausse du taux de matière grasse de 0,2 g/kg sur la période, correspondant à environ 400 000 tonnes d'équivalent lait.

### *Prix - monnaies*

Les baisses de prix prévues par les accords de Luxembourg sont introduites : - 25 % pour le beurre (- 7 % en 2004, 2005, 2006 et - 4 % en 2007) et - 15 % pour la poudre de lait écrémé (- 5 % en 2004, 2005 et 2006). Ces baisses sont répercutées sur les autres produits de la façon suivante : - 19 % pour la poudre grasse, - 14 % pour les fromages, - 7 % sur le lait de consommation et - 3,5 % sur les produits frais. Ces fluctuations de prix n'interviennent pas dans un premier temps (sans élasticité de la demande au prix) si ce n'est pour vérifier que les contraintes OMC en valeur ne sont pas plus contraignantes que celles en volume, que des importations à droits de douane pleins ne sont pas compatibles avec les hypothèses retenues, et pour déterminer les taux de restitution ou le montant des aides intérieures.

Les cours mondiaux de base sont de 1 600 \$/T pour le beurre, 1 700 \$/T pour la poudre de lait écrémé (PLE), 1 750 \$/T pour la poudre grasse (PG) et 2 200 \$/T pour un fromage type "pâte pressée", reflétant la moyenne de prix des 8 à 10 dernières années.

La parité €/\$ retenue est de 1,2, mais ce facteur n'intervient pas directement compte tenu des niveaux de prix retenus, même si on sait qu'il est déterminant dans les possibilités d'exporter sans restitution selon le niveau des cours mondiaux et des cours intérieurs (voir paragraphe ci-dessous).

### *Echanges avec les pays tiers - hypothèses OMC*

**A l'exportation**, l'accord intervenu cet été prévoit une suppression des restitutions à une date encore à déterminer, avec une mise en œuvre a priori envisageable par tranche annuelle. En considérant qu'elles pourraient être supprimées sur une période de 10 ans à partir de 2006 et ce de façon linéaire, **une hypothèse de baisse de 50 % des contingents tant en volume qu'en valeur est retenue sur la période 2006/2010.**

Concrètement, cela introduit des contraintes en volume pour les exportations de poudre de lait écrémé (limitées à 137 000 T en 2010) et de fromages (limitées à 160 000 T en 2010 pour la partie bénéficiant de restitutions).

Ces contraintes seraient toutefois levées si les exportations pouvaient se faire sans restitution, ce qui n'est pas exclu pour ces produits, au moins à certaines périodes. En effet, les besoins en taux de restitutions sont estimés à moins de 30 €/100 kg pour la PLE et de l'ordre de 50 €/100 kg pour les fromages avec les hypothèses de prix et de parité €/€\$ retenues. Ces besoins seraient même seulement d'un peu plus de 10 €/100 kg pour la PLE et 30 €/100 kg pour les fromages avec une parité €/€\$ de 1,1, renforçant les possibilités d'exporter sans restitution.

Les objectifs de la présente étude ne sont pas de mesurer les possibilités d'exporter sans restitution, ce qui avait fait l'objet d'une précédente présentation (Commission Conjointe de la Production et des Marchés du 18/04/02).

Les exportations sans restitutions de fromages se sont déjà développées, pour dépasser 200 000 tonnes en 2003. Avec la récente suppression des dernières restitutions pour les fromages exportés vers les Etats-Unis, elles pourraient encore augmenter, ou au moins libérer une part de contingent estimée à environ 50 000 tonnes/an d'après la Commission. Dans nos hypothèses, si le contingent OMC est divisé par deux à l'horizon 2010, passant de 320 000 à 160 000 tonnes, les exportations sans restitution sont portées progressivement à 300 000 tonnes.

Les exportations de beurre et de poudres grasses ont été limitées respectivement à 200 000 tonnes et 500 000 tonnes, ces limites semblant s'imposer par le marché (taille du marché mondial et part de l'Union européenne). Pour le beurre, si les exportations de 2003 (de l'ordre de 300 000 tonnes) ont été largement supérieures à ce niveau, et si celles de 2004 pourraient être encore supérieures, il ne paraît pas pertinent d'envisager qu'elles se maintiennent à un tel niveau pour notre scénario de base. Une hypothèse plus favorable sera toutefois testée.

Les contingents OMC pour le beurre et les "autres produits laitiers" n'atteignent ces limites de marché qu'en toute fin de la période étudiée pour devenir contraignants à partir de 2010.

**Pour le volet importation**, l'accord cadre à l'OMC laisse encore plus de marges de manœuvre pour la deuxième phase de négociations à venir, rendant difficile la fixation d'hypothèses. A ce stade, les hypothèses retenues jusqu'alors (**baisse des droits pleins de 36 % et doublement de l'accès minimum sur 6 ans à partir de 2006**) sont maintenues. Malgré une réduction des droits de douane à opérer selon une formule étagée (baisse plus importante pour les droits les plus élevés), les produits laitiers pourraient être considérés comme "produits sensibles" dans le cadre de l'accord et pourraient donc être épargnés de baisses de droits pleins trop importantes, en contre partie d'une augmentation des contingents tarifaires. Dans la pratique, compte tenu des hypothèses de prix retenues, aucune entrée à droits pleins n'intervient et les contingents tarifaires (accès courant et accès minimum doublé) sont considérés comme remplis.

## Consommation intérieure

La consommation suit les tendances lourdes des dernières années, et des calculs d'élasticité de la demande au prix seront introduits dans un deuxième temps (les coefficients sont les mêmes que ceux utilisés par l'INRA-Toulouse<sup>1</sup>).

Évolution de la consommation	Tendance annuelle	Élasticité au prix
Beurre subventionné	0	- 1
Beurre non aidé	- 1 %	- 0,4
PLE subventionnée	- 5 %	- 1
PLE non aidée	Stable	- 0,2
Poudres grasses	Stable	- 0,4
Fromages par les ménages	0,3% dans un premier temps, à différencier suivant produits (1)	- 0,6
Fromages pour RHD et industries	+ 2 %	- 0,6
Lait de consommation	0 dans un premier temps, à différencier suivant teneur en MG	- 0,125
Produits frais	+ 3 %	- 0,125
Crème conditionnée	Stable dans un premier temps, à différencier suivant teneur en MG	

(1) différentes catégories de fromages introduites : allégés, pâtes molles, PPC et PPNC, fromages frais, fondus et autres.

## Les coefficients techniques retenus pour le calcul des équivalences en MG et en MP

	MG	MP
beurre	0,83	0,006
PLE	0,005	0,36
PG	0,26	0,26
fromages allégés	0,12	0,25
pâtes molles	0,23	0,22
PPC et PPNC	0,27	0,27
fromages frais	0,04	0,12
fondus	0,23	0,19
autres fromages	0,3	0,3
lait de consommation entier	0,038	0,033
lait de consommation 1/2 écrémé	0,016	0,034
lait de consommation écrémé	0,001	0,035
ultra-frais : yaourts et desserts	0,03	0,032
lait concentré	0,08	0,075
crème - 30 % MG	0,15	0,02
crème + 30 % MG	0,3	0,02

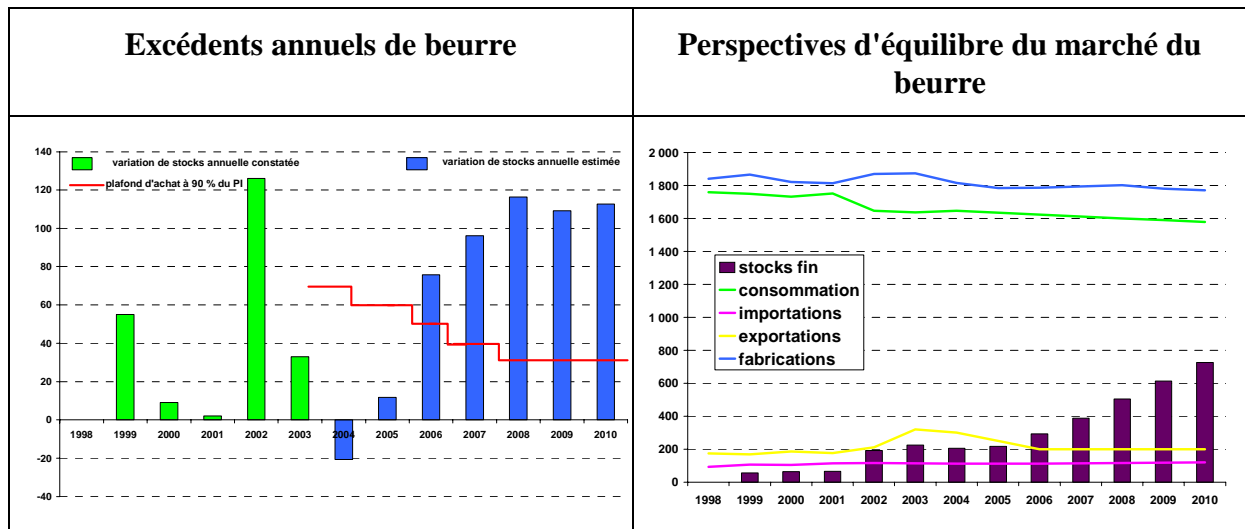
<sup>1</sup> "Réforme de la politique laitière de l'Union européenne : analyse de scénarios" Zohra Bouamra-Mechemache, Karen Dartigues et Vincent Réquillart – INRA ESR Toulouse – Octobre 2001

## Les résultats avec les hypothèses de base

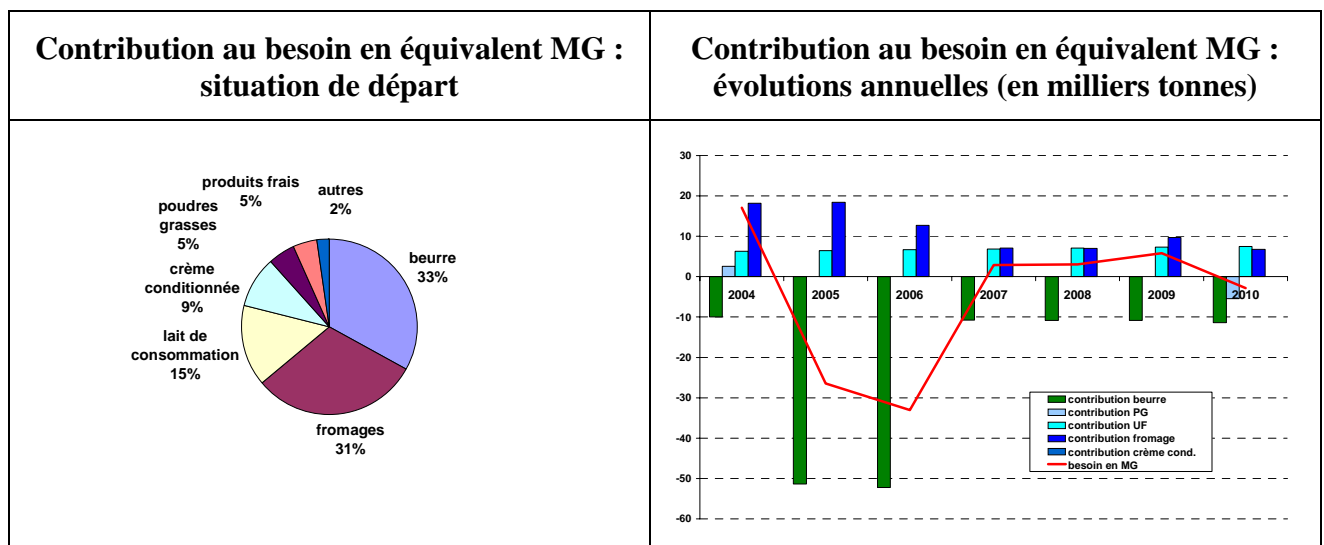
### Les stocks de beurre pourraient s'accumuler...

Avec le retour progressif à un niveau d'exportation "normal" (de l'ordre de 200 000 tonnes/an) en 2006, et les augmentations de quotas entre 2006 et 2008, l'excédent structurel de beurre a tendance à augmenter fortement pour dépasser 100 000 tonnes/an, à partir de 2008. Ainsi, au fil des années, les stocks s'accumuleraient si aucune mesure spécifique de régulation n'est mise en place.

### Résultats des simulations du scénario de base (en 1 000 T)



Il est intéressant d'analyser ce qui engendre ce déséquilibre, en terme d'utilisation de la matière grasse. En fonction des hypothèses retenues, un besoin initial en matière grasse, découlant des données pour chaque produit, est établi. Puis au fil des années, ces besoins évoluent.



Dans l'année de référence, le beurre reste le premier utilisateur de matière grasse, pour environ le tiers des besoins, suivi par les fromages, environ 30 %.

Ce besoin en matière grasse fluctue au fil des années en fonction des hypothèses retenues. Dans un premier temps, il diminue fortement avec la baisse des exportations de beurre, avant d'augmenter de l'ordre de 5 000 tonnes/an, puis de diminuer à nouveau en fin de période sous la pression de la contrainte OMC (d'abord pour les fromages puis pour la poudre grasse).

Globalement, le beurre contribue à diminuer le "besoin", tel que défini plus haut, en matière grasse, alors que fromages et produits frais contribuent à l'augmenter.

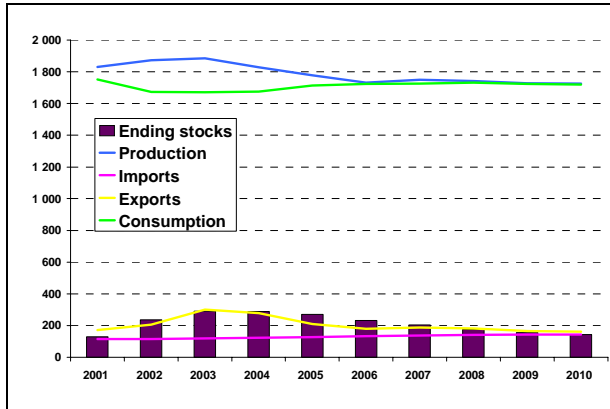
Concernant **le beurre**, dans un premier temps, c'est le retour à un niveau d'exportation de 200 000 tonnes/an qui contribue à diminuer le besoin en MG. Dans un second temps, seule la baisse de la consommation des ménages contribue à ce phénomène. Entre 2004 et 2010, elle diminue de l'ordre de 6 %.

La contribution des **fromages** à l'augmentation du besoin en matière grasse a tendance à se réduire au cours de la période étudiée. En volume, les fabrications de fromages augmentent régulièrement, en hausse de plus de 5 % sur la période étudiée. Sur la période, la consommation augmente de presque 6 %, plus que ne se dégrade le bilan des échanges extérieurs avec la baisse des exportations, limitées par le contingent OMC, et l'augmentation des importations. Cet écart s'amenuise toutefois au fil du temps. Notre bilan est assez proche de celui établi par la Commission dans ses perspectives.

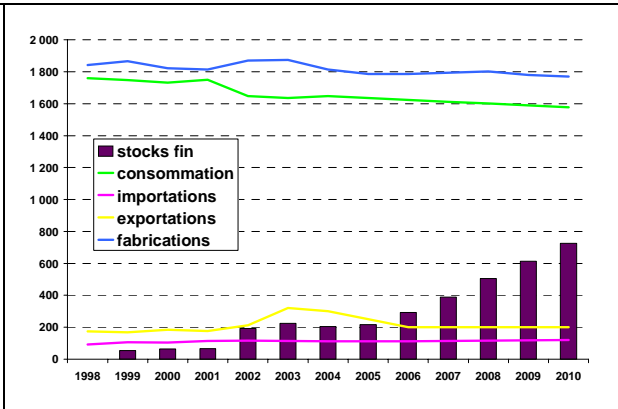
La contribution des **produits ultra frais** à l'augmentation du besoin en matière grasse, de l'ordre de 5 à 10 000 tonnes supplémentaires chaque année, progresse régulièrement, mais ne représente qu'une faible part des utilisations de la matière grasse.

Ces résultats pour le volet matière grasse apparaissent assez différents de ceux relatés dans les perspectives de marché établies par la Commission en décembre 2003. Les graphiques ci-dessous permettent d'identifier les principales divergences.

### Perspectives sur le marché du beurre d'après la Commission (déc 2003)

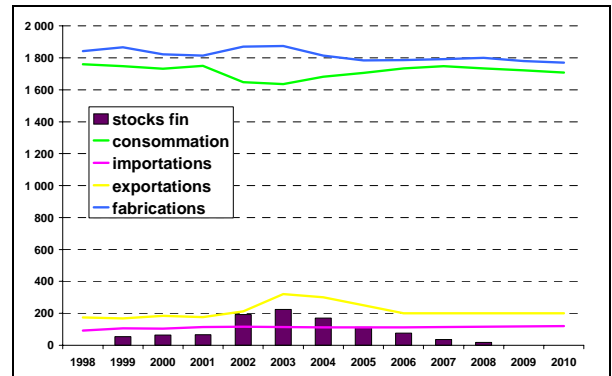


### Perspectives sur le marché du beurre avec les hypothèses retenues ci-dessus d'après le modèle ONILAIT



Source : Onilait d'après Commission, décembre 2003

### Perspectives sur le marché du beurre avec une élasticité de la demande au prix pour le beurre d'après le modèle ONILAIT



En 1000 tonnes

Si le positionnement des courbes semble assez proche entre les résultats de l'ONILAIT et ceux de la Commission, la principale différence porte sur l'évolution de la consommation de beurre qui progresse d'après la Commission (de l'ordre de 40 000 tonnes/an entre 2004 et 2010) alors qu'elle diminue dans nos hypothèses de 1 % par an pour la consommation des ménages face à des utilisations stables par l'industrie, soit une baisse de l'ordre de 70 000 tonnes/an entre 2004 et 2010. Ces divergences cumulées sur plusieurs années aboutissent à une évolution des stocks complètement différente. Alors qu'ils restent à peu près stables avec les hypothèses de la Commission, ils dépasseraient 700 000 tonnes avec nos hypothèses.

Si dans le modèle ONILAIT est introduit un coefficient d'élasticité de la consommation de beurre au prix de - 0,4, tout en maintenant les autres hypothèses, y compris une tendance lourde de la consommation des ménages hors élasticité de -1 %/an, les stocks de fin d'année se résorbent, comme le pronostique la Commission.

Le chiffre d'un stock de plus de 700 000 tonnes en 2010 reste toutefois purement théorique. D'une part, la limitation des achats annuels à 90 % du prix d'intervention à 30 000 tonnes aboutira à une forte baisse des prix du beurre si les excédents sont tels que calculés ci-dessus. Cette baisse s'avère toutefois difficile à chiffrer, mais pourrait rendre d'autres débouchés possibles (pour que des exportations sans restitution soient possibles, il faudrait que la baisse de prix soit de l'ordre de 50 à 60 % !). D'autre part, la Commission sera peut-être amenée à renforcer les écoulements aidés dans les industries agro-alimentaires (ou d'autres secteurs) avant qu'une baisse de prix supérieure à 25 % ne se produise.

### **...Alors que le bilan en matière protéique s'équilibre mieux**

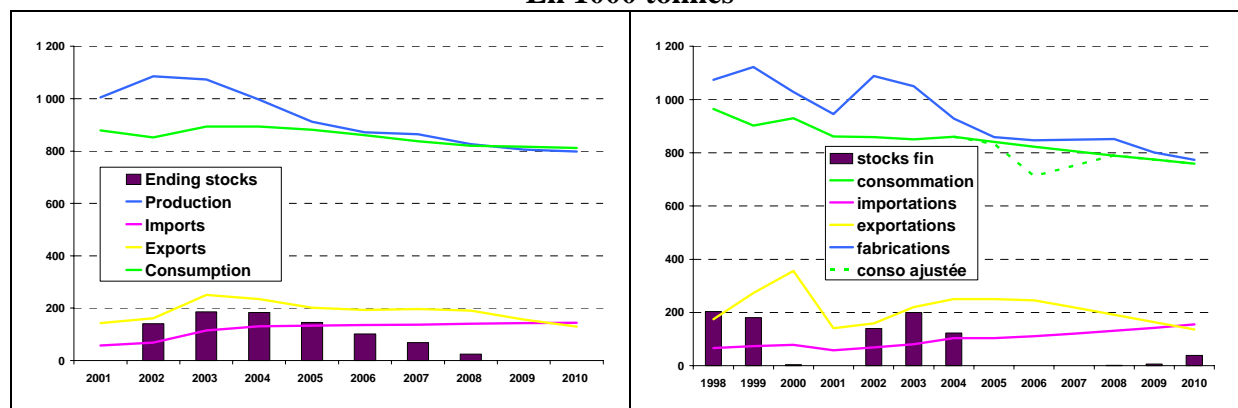
On arrive dans ce domaine à une situation prospective nettement plus proche de celle de la Commission avec une résorption plus ou moins rapide des stocks. Avec nos hypothèses, un petit déficit de PLE se présente avant l'augmentation de quotas, ajusté sur le graphique par une baisse de consommation, qui pourrait être comblé soit par des importations supplémentaires, soit par une baisse des exportations à ce moment. Notons que la Commission aurait intégré la standardisation de la PLE dans ses calculs, apportant 70 000 à 140 000 tonnes/an de PLE supplémentaires suivant les estimations.

Avec une hypothèse de baisse de la consommation aidée de PLE de 5 %/an, les quantités incorporées dans l'alimentation animale tombent à moins de 300 000 tonnes en fin de période, ce qui contribue à fortement diminuer le besoin en matière protéique. Toutefois, cette baisse est plus que compensée par le besoin croissant pour les fromages et les produits ultra-frais, au moins en début de période, permettant d'absorber la totalité des stocks malgré la hausse de collecte, et de voir les fabrications de PLE fortement diminuer, de plus de 16 % entre 2004 et 2010. En fin de période, la situation tend à se dégrader légèrement avec l'augmentation des importations et surtout la contrainte OMC en matière d'exportations, sauf à ce que des exportations de PLE sans restitution soient alors possibles.

#### **Perspectives sur le marché de la poudre de lait écrémé d'après la Commission (décembre 2003)**

#### **Perspectives sur le marché de la poudre de lait écrémé avec les hypothèses retenues ci-dessus**

En 1000 tonnes



Source : Onilait d'après Commission, décembre 2003

## Qu'est-ce qui peut faire changer le bilan ?

Les résultats des calculs sont très dépendants des hypothèses formulées. Or, il apparaît que bon nombre d'entre elles peuvent être modifiées en influençant négativement le bilan matière grasse. C'est plus particulièrement le cas de la montée en puissance des produits allégés, notamment du report de consommation de lait entier vers du lait demi-écrémé.

A l'inverse, il peut être intéressant de mesurer les conséquences d'hypothèses plus favorables, notamment concernant la consommation, en introduisant des coefficients d'élasticité de la demande au prix, ou encore des éléments plus optimistes concernant le volet exportation, notamment pour le beurre.

De plus, des données concernant l'élargissement aux 10 nouveaux États membres peuvent être prises en compte.

### La montée en puissance des produits allégés

#### En France

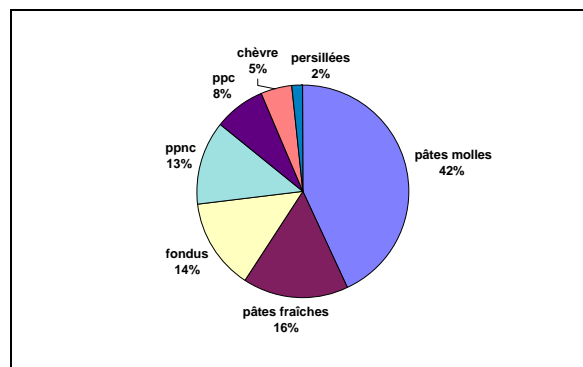
##### *Les fromages hors fromages frais non salés*

La part des fromages allégés dans le volume total des fromages achetés par les ménages est passée de 2,3 % en 1998 à presque 4 % en 2003, d'après les données du panel Consoscan de Sécodip. Même si ces volumes restent peu importants, de l'ordre de 25 000 tonnes, ils sont en progression de 65 % sur la même période, **soit une hausse moyenne de plus de 10 %/an**. En valeur, les achats augmentent de presque 90 %, révélant une valorisation supérieure aux autres catégories. Il s'agit avant tout de pâtes molles, représentant presque la moitié des volumes, en hausse de presque 60 % depuis 1998, suivies des pâtes fraîches dont les volumes ont plus que doublé sur la même période.

#### Part des fromages allégés dans le total fromages (achats des ménages)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>en volume</b>	2,3%	2,6%	2,8%	2,9%	3,4%	3,9%
<b>en valeur</b>	2,5%	2,9%	3,0%	3,2%	3,6%	4,3%

#### Part des différentes catégories de fromages allégés



Source : Sécodip, panel Consoscan

### Les fromages frais (non salés)

Les données du panel Consoscan de Sécodip permettent également de constater une progression des produits à plus faible teneur en MG au sein de cette catégorie.

#### Part des différents types de produits dans le segment des fromages frais non salés

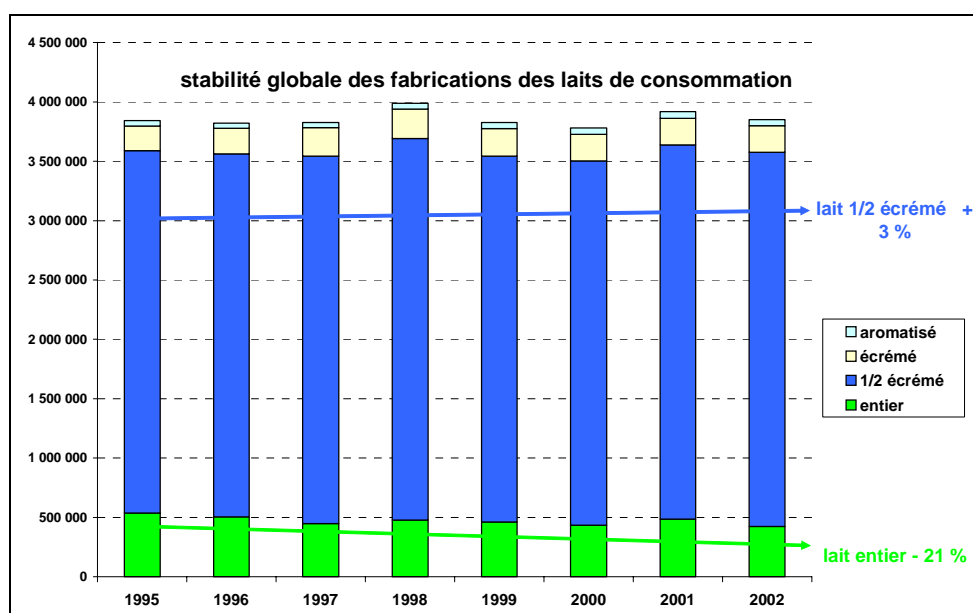
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pâtes douces 0%	14%	15%	15%	17%	16%	17%
Pâtes douces 1 à 39 %	37%	39%	37%	39%	40%	41%
Pâtes douces 40% et +	16%	15%	14%	14%	12%	12%
Petits suisses	32%	31%	32%	29%	30%	29%

Source : Sécodip, panel Consoscan

### Le lait de consommation

Les données annuelles de fabrications du SCEES font apparaître une relative stabilité des fabrications de lait de consommation, avec des fluctuations annuelles pouvant être liées à celles des échanges extérieurs. Les fabrications de lait demi-écrémé continuent de progresser très légèrement pour représenter désormais plus de 80 % du total, alors que le lait entier perd continuellement du terrain.

#### Évolution des fabrications de laits de consommation en France (litres)



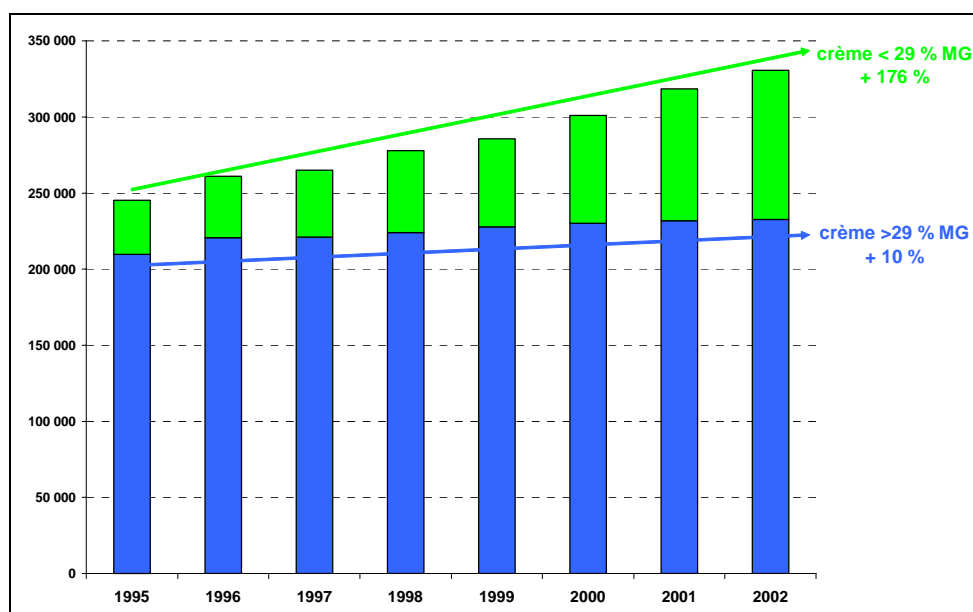
Source : Onilait d'après enquête annuelle SCEES

### Les crèmes

Si, globalement, les fabrications de crème conditionnée augmentent de plus de 3 à 5 %/an au cours des dernières années, celles de crèmes allégées (teneur < 29 % de MG) progressent de 15 à 20 %, alors que celles ayant une teneur en MG supérieure à 29 % n'augmentent plus que de moins de 1 %/an. En 2002, les crèmes allégées représentent 30 % des volumes contre 15 % en 1995.

Les données disponibles ne permettent pas de différencier les fabrications des crèmes dont la teneur en MG est inférieure à 29 %, mais des produits à très faible teneur (jusqu'à 4 % seulement pour les plus récents) sont apparus sur le marché ces dernières années.

#### Évolution des fabrications de crème conditionnée en France (tonnes)



Source : Onilait d'après enquête annuelle SCEES

### Les yaourts

La tendance s'avère plus difficile à analyser au sein du segment des yaourts, puisque, si la part des yaourts 0 % progresse, celle des yaourts entiers augmente encore plus, tout ceci aux dépens de la catégorie intermédiaire. De plus, avec l'apparition de nouveaux produits sur ce segment (aux fruits, pâtisseries...), la part du lait a tendance à diminuer, ce qui mériterait peut-être de revoir les coefficients techniques appliqués.

#### Part des différents types de yaourts

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
yaourts 0%	17%	20%	21%	21%	22%	23%
yaourts demi-écrémés	57%	53%	52%	48%	43%	43%
yaourts entiers	26%	27%	27%	32%	35%	33%

Source : Sécodip, panel Consoscan

La place des produits allégés en France, même si elle reste un peu marginale, évolue donc assez vite, mais il reste difficile de mesurer précisément son impact sur l'équilibre du marché de la matière grasse.

**Pour le lait de consommation**, dont les fabrications ont tendance à stagner, une substitution s'opère entre le lait entier et le lait demi-écrémé. En prolongeant les tendances constatées entre 1995 et 2002, environ 80 000 tonnes basculeraient ainsi d'ici 2010, procurant à terme un surplus de matière grasse de plus de 1 500 tonnes/an.

**Pour la crème**, dont la consommation augmente, il ne s'agit pas d'une substitution de consommation vers des produits allégés, ceux-ci semblant plutôt créer la dynamique du secteur.

**Pour les fromages**, la situation est moins nette, mais il s'agit avant tout de pâtes molles et de pâtes fraîches allégées, dont la teneur en matière grasse est de toute façon moins importante que pour les pâtes pressées. En prolongeant les tendances actuelles, environ 10 000 tonnes supplémentaires de fromages allégés seraient consommées d'ici 2010, soit si elles se substituaient à des fromages non allégés, environ 1 500 tonnes/an de matière grasse non utilisées.

**Pour les produits frais** (fromages blancs, petits suisses et yaourts), en appliquant aux fabrications françaises actuelles un coefficient technique réduit de 10 % par rapport aux hypothèses de base, un écart de l'ordre de 8 000 tonnes de matière grasse apparaît (3 000 tonnes pour les fromages frais et 5 000 tonnes pour les yaourts).

**Globalement**, le surplus seraient donc d'environ 13 000 tonnes d'équivalent beurre par an, représentant environ de 3 % de la production actuelle de beurre.

#### *Dans les autres États membres*

Les données concernant les produits allégés sont peu nombreuses et très éparées. Sur la base des informations disponibles, des hypothèses d'évolution seront toutefois formulées pour chiffrer, ne serait-ce qu'à titre d'exemple, l'impact du développement de ces produits sur le surplus de matière grasse.

#### *Les fromages*

A ce stade, très peu de données sont disponibles concernant l'UE. En Allemagne, premier producteur européen de fromages, tout comme en France, ce segment semble particulièrement dynamique. La part de marché des fromages allégés serait supérieure à 11 % en 2003, d'après le panel de consommateurs GFK, en hausse de presque 2 % par rapport à 2001. Contrairement à la France, les pâtes molles seraient toutefois peu concernées, les produits allégés étant prioritairement des pâtes fraîches, des pâtes dures et des fondus.

**L'hypothèse suivante est testée : faibles volumes (2,5 % du total) mais progression de 3 %/an avec en contre partie une stabilité de la consommation de pâtes molles et de pâtes pressées par les ménages, pour maintenir au global les mêmes taux d'évolution de la consommation des ménages que ceux retenus dans le scénario de base.**

### Le lait de consommation

La situation est très variable selon les États membres, d'après les données de fabrications, tant en terme de répartition entre le lait entier et les autres qu'en terme d'évolution. Dans certains pays, la part du lait entier est devenue nettement minoritaire (autour de 20 %) et continue à franchement diminuer au cours des dernières années (- 20 à 40 % entre 1995 et 2002) pour certains pays : Belgique, Danemark, Pays-Bas, Finlande et France. Dans d'autres, la part du lait entier reste prépondérante, plus de 50 % en Allemagne et en Espagne notamment, jusqu'à 80 % en Irlande.

### Évolution des fabrications de lait de consommation dans l'UE (1000 tonnes)

	Fabrications de lait de consommation									Part lait entier en 2002
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/1995	
Belgique	806	797	757	734	677	693	694	658	-18,4%	27%
Danemark	549	548	540	543	544	541	542	533	-2,9%	21%
<b>Allemagne</b>	<b>5815</b>	<b>5806</b>	<b>5721</b>	<b>5613</b>	<b>5612</b>	<b>5637</b>	<b>5695</b>	<b>5738</b>	-1,3%	56%
Grèce	347	541	555	375	378	408	429	425	22,5%	83%
Espagne	3865	3706	3677	3706	3645	3562	3735	3651	-5,5%	55%
France	3957	3935	3992	4107	3934	3907	4048	3990	0,8%	11%
Irlande	580	552	549	559	546	545	553	550	-5,2%	79%
<b>Italie</b>	<b>2998</b>	<b>3005</b>	<b>3002</b>	<b>3289</b>	<b>3245</b>	<b>3230</b>	<b>3090</b>	<b>3040</b>	1,4%	
Pays-Bas	902	887	883	855	860	864	866	870	-3,5%	19%
Autriche	578	579	594	488	495	516	533	540	-6,6%	
Portugal	722	749	812	933	969	960	940	970	34,3%	39%
Finlande	765	746	734	726	743	735	731	728	-4,8%	13%
<b>Suède</b>	<b>1058</b>	<b>1059</b>	<b>1040</b>	<b>1028</b>	<b>1010</b>	<b>1000</b>	<b>1002</b>	<b>1002</b>	-5,3%	32%
<b>Royaume-Uni</b>	<b>6890</b>	<b>6868</b>	<b>6805</b>	<b>6795</b>	<b>6740</b>	<b>6659</b>	<b>6592</b>	<b>6530</b>	-5,2%	42%
UE à 15	29832	29778	29661	29751	29398	29257	29450	29225	-2,0%	40%
évol. annuelle		-0,2%	-0,4%	0,3%	-1,2%	-0,5%	0,7%	-0,8%		

Source : ZMP

En se référant aux données du panel de consommateurs fourni par le ministère de l'Agriculture **espagnol**, la consommation de lait serait globalement assez stable dans ce pays, la part du lait entier représentant encore 52 % du total, mais en perte de vitesse importante, de l'ordre de 13 % en 4 ans. La substitution s'opère non seulement au profit du lait ½ écrémé (24 % d'augmentation pour représenter 28 % du total) mais aussi à celui du lait écrémé (20 % d'augmentation, 20 % du lait consommé en 2002).

En **Allemagne**, d'après les dernières données de panels disponibles pour le premier semestre 2004, le lait demi-écrémé serait devenu majoritaire avec une part de 53 %, devant le lait entier.

**Globalement pour l'UE, les hypothèses retenues sont une augmentation du lait demi-écrémé de l'ordre de 1 %/an et une baisse du lait entier (40 % des volumes) de 1,3 %, aboutissant comme dans les hypothèses de base à une stabilité globale de la consommation.**

#### Les crèmes

**Pour la crème, aucune donnée concernant la répartition des fabrications entre crème allégée et les autres n'est disponible. Les hypothèses suivantes sont testées : les crèmes à - 30% de MG représentent 30 % du total et augmentent de + 2 %/an et celles à + 30 % de MG diminuent de 1 %/an, soit au total une stabilité des fabrications comme dans les hypothèses de base.**

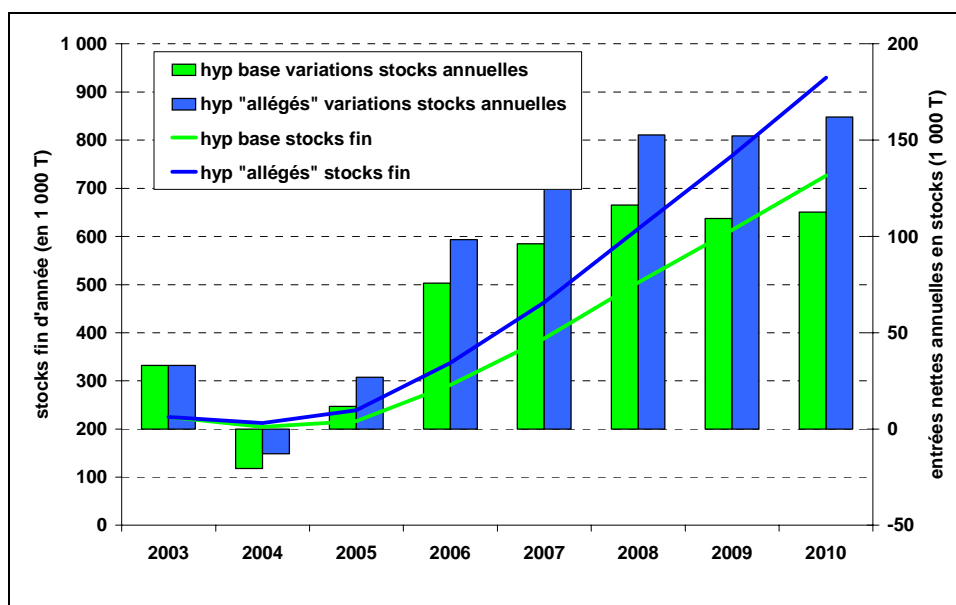
### Évolution des fabrications de crème dans l'UE (tonnes)

	1998	1999	2000	2001	2002	2002/1998
Belgique	91	90	96	97	101	10,5%
Danemark	46	47	47	50	52	12,0%
<b>Allemagne</b>	544	548	551	572	544	0,0%
Grèce	9	8	10	6	7	-22,2%
<b>Espagne</b>	78	85	79	103	105	34,1%
<b>France</b>	278	286	301	319	331	18,8%
Irlande	10	10	10	10	9	-8,8%
<b>Italie</b>	99	110	119	118	120	21,1%
Pays-Bas	25	28	26	25	19	-24,0%
Autriche	53	56	56	56	57	7,5%
Portugal	12	12	13	13	14	25,2%
Finlande	39	38	39	40	40	2,9%
<b>Suède</b>	93	94	96	100	92	-0,2%
<b>Royaume-Uni</b>	266	275	270	263	259	-2,5%
UE à 15	1 642	1 687	1 711	1 770	1 749	6,5%
évol. annuelle		2,8%	1,4%	3,5%	-1,2%	

Source : ZMP

Avec ces hypothèses, le bilan beurre a tendance à se dégrader un peu plus, avec à l'horizon 2010, un excédent annuel de beurre supérieur de 50 000 tonnes à celui des hypothèses de base (de l'ordre de 3 % de la production européenne actuelle) et plus de 200 000 tonnes supplémentaires dans les stocks.

### Comparaison de l'évolution des surplus de beurre entre les hypothèses de base et les hypothèses concernant les produits allégés



En diminuant le coefficient technique de 10 % concernant les teneurs en MG des fromages frais et autres produits frais, un excédent supplémentaire annuel d'environ 35 000 tonnes d'équivalent beurre apparaîtrait à l'horizon 2010.

## **L'élargissement**

Le modèle de prévisions d'équilibre a été adapté pour prendre en compte des données concernant les 10 nouveaux États membres (NEM), notamment en terme d'évolution de la production de lait et de la consommation des différentes familles de produits laitiers.

### ***Les hypothèses retenues pour les 10 NEM***

En prenant en compte des transferts de l'activité de ventes directes vers l'activité de livraison, ainsi que l'attribution des quantités de référence de quotas en réserve à partir de 2006, la production estimée augmenterait d'environ 400 000 tonnes par an après 2004, pour dépasser 18 milliards de litres en 2010 (livraisons en laiterie). Cela représente une hausse de 15 % sur la période étudiée.

Concernant la consommation, si tous les experts s'accordent pour dire qu'elle sera certainement un élément important de la dynamique des marchés, de fortes incertitudes pèsent sur le moment où cet élément favorable jouera, suivant la vitesse à laquelle le pouvoir d'achat progressera dans ces pays. Des hypothèses relativement favorables sont retenues, avec des hausses annuelles de 2 % pour la consommation de beurre et de 3 % pour les fromages et les produits frais.

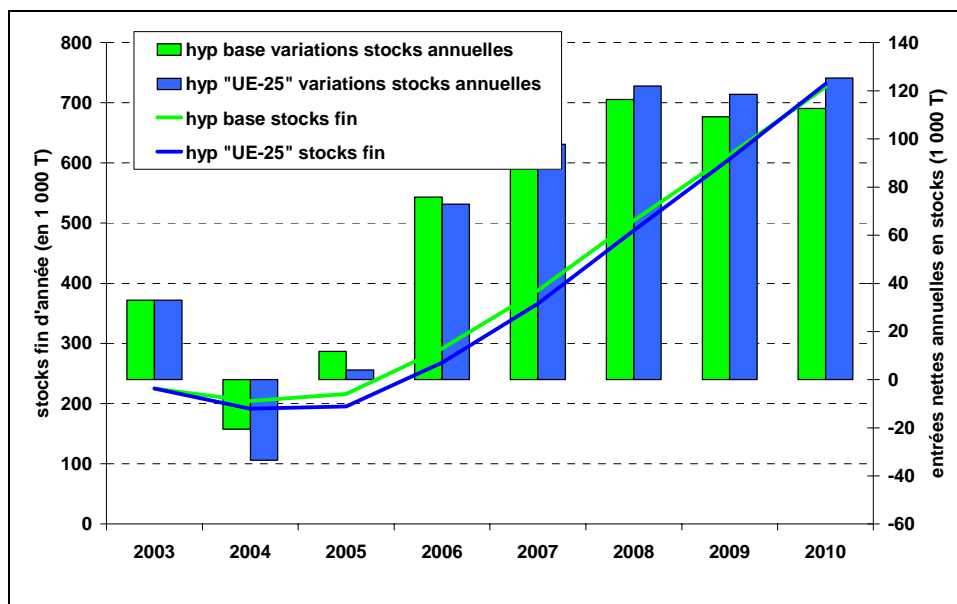
Sur le volet des échanges extérieurs, en l'absence de résultat des négociations encore en cours pour les contingents OMC à 25, les hypothèses sont difficiles à formuler. Il est donc décidé de neutraliser cette incertitude, en maintenant les contingents à leur niveau actuel en début de période (en baisse par la suite comme dans les hypothèses de base). Les exportations faites par les 10 NEM vers les pays hors UE à 25 sont réalisées, en plus du contingent OMC, pour des volumes proches de la moyenne des années 2000-2003, soit pour le beurre 25 000 T/an, pour la PLE 120 000 T, pour la PG 25 000 T et pour les fromages 80 000 T. On considère donc que l'élargissement pourrait apporter un volant d'exportations subventionnées couvrant les besoins pour toute la période, ce qui est une hypothèse assez favorable.

### ***Peu d'impact sur le bilan MG***

Avec les hypothèses retenues, on mesure un impact quasi nul sur le bilan MG qui reste tout autant déséquilibré que pour l'UE à 15, alors que le bilan MP est un peu moins équilibré que pour l'UE à 15, avec un excédent qui a tendance à se reconstituer en fin de période.

Pour que la situation s'améliore notablement, il faudrait que la collecte augmente nettement moins dans les NEM. Ainsi, une collecte stable permet d'aboutir à des bilans nettement plus équilibrés, tant en ce qui concerne la MG (avec un excédent annuel de 20 à 40 000 tonnes) que la MP (avec une baisse supplémentaire de la consommation ou des exportations de l'ordre de 100 000 tonnes/an de PLE pour équilibrer le marché).

## Comparaison de l'évolution des surplus de beurre entre les hypothèses de base et les hypothèses pour l'UE à 25



### Les négociations en cours à l'OMC

#### Accès aux marchés

Les hypothèses retenues jusqu'alors (doublement de l'accès minimum) peuvent apparaître très favorables au regard des négociations en cours.

Si les produits laitiers sont classés en "produits sensibles", ce qui permettrait de limiter la baisse des droits de douane à taux pleins, de nouvelles concessions devront sans doute être faites sur les contingents tarifaires. En la matière, le contingent actuel pour les fromages est très faible au regard de la consommation intérieure et pourrait donc être le premier visé par les augmentations.

Sur des bases récentes du niveau de consommation, tout en maintenant le pourcentage de 5 %, ce sont plus de 200 000 tonnes de fromages supplémentaires qui devraient être importées au terme d'un nouveau cycle OMC. On pourrait imaginer qu'en 2010, 100 000 tonnes de plus soient importées contre 60 000 tonnes dans l'hypothèse de base. Conséquences sur le bilan beurre : au terme de 2010, une entrée annuelle supplémentaire de plus de 10 000 tonnes, et en cumul, plus de 25 000 tonnes dans les stocks.

#### Subventions à l'exportation

Les hypothèses retenues dans le cadre du scénario de l'élargissement sont favorables sur ce plan, puisqu'on neutralise les exportations faites par les 10 nouveaux Etats membres en considérant qu'elles sont hors contingents OMC (soit les contingents augmentent, soit les exportations sont réalisées sans restitutions).

Alors que la nouvelle année GATT a débuté depuis 3 mois à 25, les négociations n'ont pas encore abouti. Si les contingents de l'UE à 15 ne devaient pas être augmentés pour l'UE à 25, la contrainte serait très forte pour les exportations de PLE et de fromages dès maintenant. En revanche, pour le beurre et les poudres grasses, les contraintes n'apparaissent qu'à la fin de la période étudiée. Ainsi, si les effets sont assez peu marqués sur le bilan matière grasse au moins en début de période, ils s'avèrent catastrophiques sur celui de la matière protéique.

### ***Des hypothèses plus favorables pour la consommation intérieure***

Aucun coefficient d'élasticité de la demande au prix n'est pris en considération dans le scénario de base. Si on introduit les coefficients cités ci-dessus, le bilan beurre s'améliore très vite, les stocks sont écoulés en quelques années, et une situation déficitaire apparaît par la suite, nécessitant certainement une baisse des utilisations industrielles et/ou des exportations, de l'ordre de 200 000 tonnes/an. Si cela apparaît quelque peu rassurant, se pose en revanche un problème de déficit relativement important en matière protéique, notamment en raison de la forte augmentation de la demande en fromages qui résulterait de la baisse des prix. Ce déficit est de l'ordre de 500 000 tonnes/an de PLE. Il semble difficile d'envisager qu'il soit comblé en totalité par le recul des exportations, des quantités incorporées dans l'alimentation animale ou des fabrications de caséines, mais ce déficit pourrait être compensé par le biais d'importations ou d'augmentations des quotas.

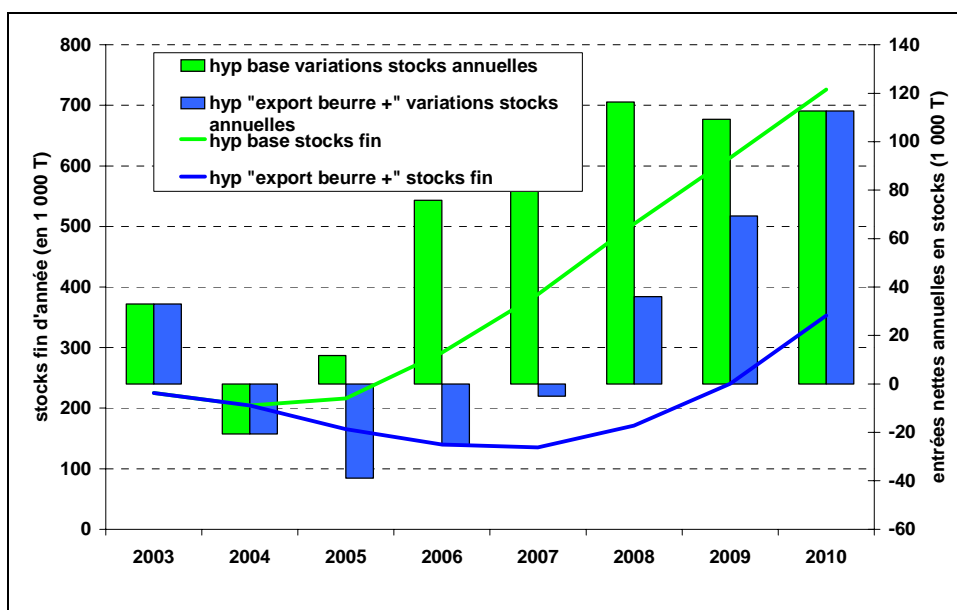
Cette variante montre de nouveau l'importance des hypothèses en terme de consommation, qui peuvent modifier totalement la perception des bilans, que ce soit les tendances lourdes de consommation ou la prise en compte d'élasticité de la demande aux prix.

### ***Des hypothèses plus favorables pour les exportations avec et/ou sans restitution***

En 2003 et certainement encore plus en 2004, les exportations de beurre/butteroil de l'Union européenne dépassent largement 300 000 tonnes, contre environ 200 à 250 000 tonnes auparavant y compris avant la crise russe. En 2003, les exportations vers la Russie ont augmenté, mais aussi celles vers les autres destinations. Si globalement, la demande mondiale a augmenté, les exportations de l'Océanie ont reculé. Deux points sont donc à considérer pour juger de la durabilité du niveau élevé des exportations européennes. D'une part, la progression de la demande mondiale est-elle durable ? D'autre part, les disponibilités en Océanie resteront-elles réduites (réorientation des exportations néo-zélandaises vers les poudres grasses et sécheresse en Australie) ?

En répondant par l'affirmative à ces questions, un maintien du niveau des exportations européennes à environ 300 000 tonnes pourrait être envisagé, tant que le contingent OMC le permet. Celui-ci passe en effet en dessous de ce seuil à partir de 2008 avec les hypothèses OMC retenues. Les exportations européennes sans restitution n'étant pas envisageables avec une baisse de prix intérieur de 25 %, le contingent OMC sera effectivement contraignant à partir de cette date. Sur la base de ces hypothèses, les excédents de beurre se réduisent fortement au début de la période étudiée, mais le risque de les voir se reconstituer par la suite est important, sauf à réduire bien davantage les prix intérieurs.

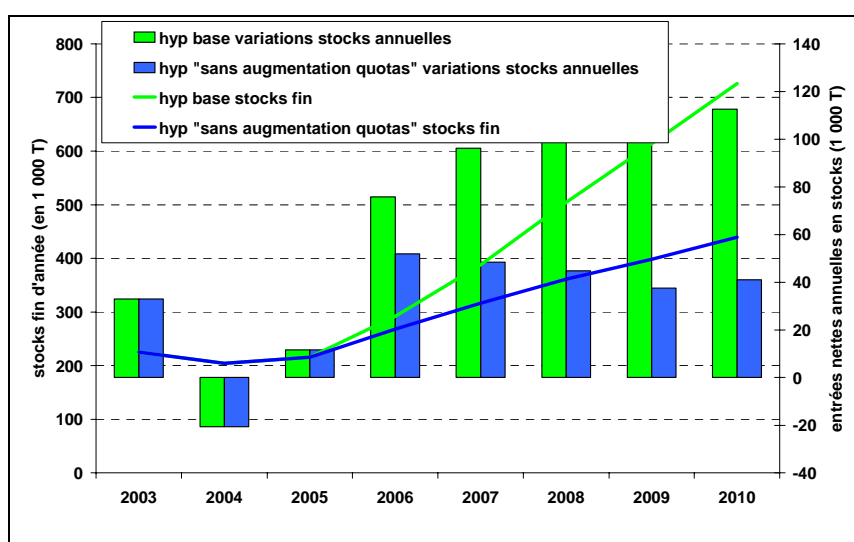
### Résultats des simulations du scénario export beurre +



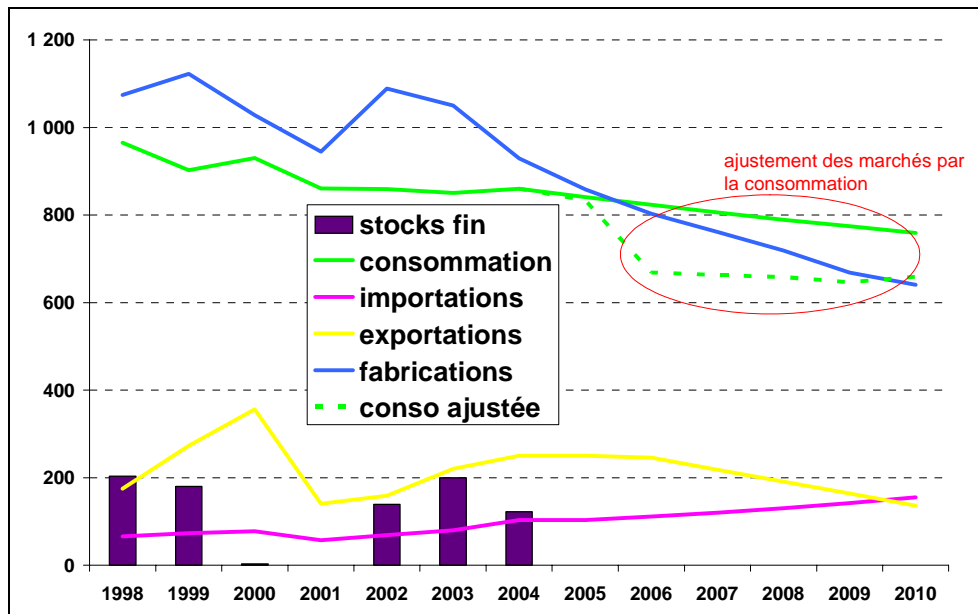
### Des hypothèses plus favorables concernant la collecte : simulation sans augmentation de quotas pour l'UE à 15

Les hypothèses de base reposent sur une augmentation de la collecte pour l'UE à 15 permise par les augmentations de quotas prévues par les accords de Luxembourg. Alors que la situation s'améliore un peu en terme d'utilisation de la matière grasse (développement des fabrications de fromages et de produits frais), les excédents sont pour beaucoup dus à l'augmentation des disponibilités. Il est donc intéressant de visualiser ce qui se passe sans ces augmentations de collecte. Dans ce cas, l'excédent annuel se réduit à 40 à 50 000 tonnes, soit un volume assez facilement gérable par le biais des exportations certaines années ou par le développement de la consommation aidée, ce qui permettrait que les stocks ne s'accumulent pas.

### Résultats des simulations du scénario "sans augmentation de quotas"



En revanche, on peut s'attendre dans cette hypothèse à une certaine tension sur le marché de la matière protéique, permettant à la consommation aidée ou aux exportations de diminuer de 100 000 à 150 000 tonnes/an supplémentaires ou aux importations de progresser.



## ANNEXES 1 – BILANS BEURRE

Les données chiffrées de la Commission

Table A.12. Butter projections in the EU-15, 2001 - 2010 ('000 t)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production	1830	1873	1885	1829	1778	1732	1749	1742	1727	1725
Imports	114	115	120	124	128	133	138	142	144	144
Exports	172	207	300	279	210	179	188	182	167	162
Consumption	1752	1673	1672	1675	1714	1724	1726	1732	1723	1719
Stock changes	20	107	33	-1	-18	-38	-28	-30	-19	-12
p.c. consumption (kg)	4,66	4,41	4,34	4,39	4,49	4,51	4,50	4,51	4,48	4,47
<b>Public stocks (intervention and private aided stocks)</b>										
Beginning stocks	119	130	237	290	289	271	233	205	175	156
Ending stocks	130	237	290	289	271	233	205	175	156	144
Stock changes	11	107	53	-1	-18	-38	-28	-30	-19	-12

Note: The figures on imports and exports are referring to total trade, i.e. including inward processing.

Les données chiffrées des calculs ONILAIT – scénario de base

BEURRE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
conso des ménages	1 147	1 188	1 176	1 164	1 153	1 141	1 130	1 118
conso indus	490	460	460	460	460	460	460	460
consommation	1 637	1 648	1 636	1 624	1 613	1 601	1 590	1 578
importations	115	112	112	113	115	116	118	120
exportations	320	300	250	200	200	200	200	200
fabrications	1 875	1 815	1 786	1 787	1 794	1 802	1 781	1 771
stocks fin	225	204	216	292	388	504	614	726

## ANNEXES 2 – BILANS PLE

Les données chiffrées de la Commission

Table A.13. SMP projections in the EU-15, 2001 - 2010 ('000 t)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production	1005	1085	1074	996	912	872	864	826	806	798
Imports	57	69	115	130	134	136	137	140	143	144
Exports	143	162	250	234	202	192	197	190	157	129
Consumption	879	852	894	894	882	860	837	820	816	812
Stock changes	40	141	45	-2	-38	-45	-32	-44	-25	0
p.c. consumption (kg)	2,33	2,25	2,35	2,34	2,31	2,25	2,18	2,14	2,12	2,11
<b>Public stocks (intervention and private aided stocks)</b>										
Beginning stocks	7	0	141	185	184	146	101	69	25	0
Ending stocks	0	141	185	184	146	101	69	25	0	0
Stock changes	-7	141	45	-2	-38	-45	-32	-44	-25	0

\*) Including buttermilk powder, i.e. the balance sheet for SMP presented here follows the methodology of EUROSTAT.

Note: The figures on imports and exports are referring to total trade, i.e. including inward processing.

Les données chiffrées des calculs ONILAIT – scénario de base

PLE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
conso aidée	425	380	361	343	326	310	294	279
conso non aidée	425	480	480	480	480	480	480	480
consommation	850	860	841	823	806	790	774	759
conso ajustée		860	834	713	751	790	774	759
importations	80	103	103	111	120	131	142	155
exportations	220	250	250	246	218	191	164	137
fabrications	1 050	929	859	847	849	851	801	773
stocks fin corrigé	200	122	0	0	0	1	6	38

## ANNEXE 3 – Les exportations UE-15 et UE-10 de 2000 à 2003

	2000	2001	2002	2003	moyenne 2000-2003
<b>BEURRE</b>					
UE-15	185	176	212	310	221
dont vers UE-10	6	5	9	8	7
UE-10	34	54	44	41	43
dont vers UE-15	16	21	23	26	22
<b>UE-25 vers pays tiers</b>	<b>197</b>	<b>204</b>	<b>224</b>	<b>317</b>	<b>236</b>
<b>PLE</b>					
UE-15	356	141	159	220	219
dont vers UE-10	4	2	2	3	3
UE-10	161	191	153	170	169
dont vers UE-15	58	42	47	47	49
<b>UE-25 vers pays tiers</b>	<b>455</b>	<b>288</b>	<b>262</b>	<b>340</b>	<b>336</b>
<b>PG</b>					
UE-15	575	481	488	480	506
dont vers UE-10	4	3	3	2	3
UE-10	28	51	40	35	39
dont vers UE-15	10	21	17	10	15
<b>UE-25 vers pays tiers</b>	<b>589</b>	<b>508</b>	<b>508</b>	<b>503</b>	<b>527</b>
<b>FROM</b>					
UE-15	458	469	483	530	485
dont vers UE-10	21	17	26	24	22
UE-10	100	110	111	135	114
dont vers UE-15	16	36	33	47	33
<b>UE-25 vers pays tiers</b>	<b>521</b>	<b>526</b>	<b>535</b>	<b>594</b>	<b>544</b>

Source : Onilait d'après Ubifrance – Douanes des pays concernés

## ANNEXE 4 – Les importations UE-15 et UE-10 de 2000 à 2003

	2000	2001	2002	2003	moyenne 2000-2003
<b>BEURRE</b>					
UE-15	104	115	116	115	113
dont de UE-10	16	22	23	26	22
UE-10	8	6	10	11	9
dont de UE-15	6	6	8	7	7
<b>UE-25 de pays tiers</b>	<b>90</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>93</b>	<b>93</b>
<b>PLE</b>					
UE-15	78	57	69	95	75
dont de UE-10	58	41	49	47	49
UE-10	46	34	16	10	27
dont de UE-15	4	4	3	3	4
<b>UE-25 de pays tiers</b>	<b>62</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	<b>55</b>	<b>49</b>
<b>PG</b>					
UE-15	8	19	18	10	14
dont de UE-10	1	2	3	3	2
UE-10	5	4	8	6	6
dont de UE-15	4	2	4	3	3
<b>UE-25 de pays tiers</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>FROM</b>					
UE-15	148	174	155	175	163
dont de UE-10	17	36	33	47	33
UE-10	32	29	30	34	31
dont de UE-15	22	19	21	23	21
<b>UE-25 de pays tiers</b>	<b>141</b>	<b>148</b>	<b>131</b>	<b>139</b>	<b>140</b>

Source : Onilait d'après Ubifrance – Douanes des pays concernés